

221C0376
FR0010526814-DIV06

17 février 2021

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

SUPERSONIC IMAGINE

(Euronext Growth)

La société Hologic Hub Ltd.¹ et la société SUPERSONIC IMAGINE² ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la première envisage de déposer³ sur les actions de la seconde.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SUPERSONIC IMAGINE sont applicables.

¹ Contrôlée par la société Hologic Inc.

² Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 30 décembre 2020.

³ Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés Hologic Hub Ltd. et SUPERSONIC IMAGINE le 16 février 2021.